

AVIS N° 021-2023 / DC/BR / DG

TPCI 5,80 % 2020-2027

**Paiement des intérêts annuels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la Côte d'Ivoire procédera, le 28 février 2023, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,80% 2020-2027 » pour un montant global net d'impôt de **17 280 570 000 FCFA (Dix-sept milliards deux cent quatre-vingts millions cinq cent soixante-dix mille FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI AFRICABOURSE, 01 BP 6002 Cotonou, Bénin - Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36 ; Fax : (229) 21 31 14 54.

Fait à Abidjan, le 10 février 2023

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

